

Malgré l'expression forte de mécontentement des salariés à plusieurs reprises ces dernières années, pour la défense de la Sécurité sociale, des retraites, des services publics de la fonction publique, des salaires et de l'emploi, expression manifestée encore nettement le 10 mars dernier et qui a conduit, lors du référendum du 29 mai dernier, au rejet du libéralisme économique à travers le projet de Constitution européenne, le Comité confédéral national (CCN) de la CGT-FO constate que les gouvernements comme le patronat persistent à ne pas répondre aux attentes et aux besoins des salariés du public et du privé, et continuent à remettre en cause les droits et acquis sociaux.

Face à la persistance du chômage de masse, à l'accroissement de la précarité de l'emploi, à l'augmentation du coût de la vie, en premier lieu du logement, du chauffage et des transports, à l'affaiblissement des services publics et de l'égalité de droit républicaine, et au démantèlement des droits en matière de protection sociale (santé, retraite, chômage), la CGT-FO estime indispensable et urgente une réorientation des politiques économiques et sociales pour la satisfaction des revendications des salariés.

Le CCN de la CGT-FO condamne le recours aux ordonnances.

La CGT-FO maintient sa demande de retrait du CNE (Contrat nouvelles embauches) qui, en se substituant au CDI, instaure la précarité permanente pour les salariés, dénonce l'exclusion des jeunes de moins de 26 ans des seuils d'effectifs, permettant le droit syndical et la négociation collective dans les entreprises, comme elle conteste la culpabilisation des salariés au chômage.

Pour la CGT-FO, l'urgence est celle de l'augmentation du pouvoir d'achat des salaires, retraites et pensions, allocations et minima sociaux.

Cette urgence rejoint celle d'une politique efficace de croissance économique conduisant à la création de vrais emplois avec de vrais salaires. Celle-ci exige, d'une part, de favoriser la consommation des ménages et, d'autre part, une politique effective de maintien et de développement industriels.

Attachée à la solidarité et à l'égalité républicaine, la CGT-FO affirme en particulier qu'une politique de relance économique et de lutte contre le chômage ne peut s'appuyer ni sur la précarité, le démantèlement des garanties collectives et du droit syndical, ni sur l'affaiblissement des moyens de l'État en matière de service public.

Si gouvernement et patronat restaient sourds à l'action du 4 octobre, ils porteraient la responsabilité de la poursuite du mouvement, à laquelle Force Ouvrière appellerait les salariés pour la satisfaction des revendications.



APPEL À TOUS LES TRAVAILLEURS

Afin de contraindre gouvernement et employeurs à entendre favorablement les revendications et à y répondre, le Comité confédéral national de la CGT-FO appelle solennellement tous les salariés à cesser le travail, à faire grève et à manifester le

Mardi 4 octobre 2005

et les engage à une très forte mobilisation pour exiger:

«Plus de salaires Moins de précaires»